



*Déclaration liminaire du CTSD du 28 juin 2016*

Monsieur le Directeur Académique,

Pour la première fois nous allons expérimenter une carte scolaire nouvelle formule. Nul doute que "la bonne intention" pour que chaque enseignant connaisse son affectation avant la fin des classes soit bien perçue. Néanmoins le temps entre le groupe de travail et cette instance est très court. Certaines situations vont encore évoluer et les classes accueillantes de secteurs provisionnés pourront elles suffire ?

En Février, nous vous alertions sur les 10 jours de décharge des directeurs de 3 classes et moins.

Cette disposition ministérielle n'est pas respectée dans le département. Ou seulement partiellement.

Les journées supplémentaires dues par les enseignants bénéficiant d'un 80% étaient utilisées par les IEN pour tenter de solutionner cette problématique.

L'an prochain ce ne sera plus possible. Le nombre de refus de temps partiel à 80% efface cette solution.

Il faut trouver une réponse institutionnelle pour ces décharges qui sont réglementaire.

Pourquoi pas la création de brigades spéciales pour cela ?

L'Unsa Education rappelle qu'une aide administrative pour chaque directeur est nécessaire

Pour ce qui concerne les RASED, l'Unsa Education vous réitère sa demande faite en février: Nous souhaitons les revoir à nouveau complets et développés sur tout le territoire. Nous manquons de postes de psy, de maîtres spécialisés : nous pensons que des créations et des formations s'imposent.

Autre demande, les assistants de prévention ont des missions qu'ils exercent sur leur temps de décharge de direction le plus souvent.

Pourriez-vous envisager de leur accorder une décharge spécifique ?

L'Unsa éducation se réjouit également que les oubliés de l'ISAE aient été entendus.

Certaines missions comme les ERIP devraient voir bientôt la création de lettre de mission nationale et une indemnité pour mission particulière. Nous nous interrogeons sur le remplacement d'une ERIP par deux personnes à mi-temps ?

Un changement de fonctionnement dans le département est-il en cours ?

Si c'était le cas, pourquoi ne pas attendre cette lettre de mission nationale ?

Enfin nous voudrions évoquer les modifications de zones d'intervention des brigades rep+.

Si l'intention est louable et en vue d'améliorations, la communication aux brigades a été plus que tardive.

Un traitement particulier des ressources humaines sur ce sujet vous est demandé, en particulier pour favoriser les changements de rattachements en lien avec le mouvement départemental 2017.